

Aide-mémoire : calendrier vaccinal 2026

Ce qui change concrètement pour l'infirmier et le pharmacien. À garder en consultation ou à l'officine.

PNEUMOCOQUE

Tous les 65 ans et plus, en dose unique

La vaccination antipneumococcique est étendue à toutes les personnes de 65 ans et plus, selon un schéma simplifié à une dose unique avec un vaccin de nouvelle génération (Prevenar 20 ou Capvaxive). Plus besoin du schéma séquentiel à deux injections pour cette population.

HPV — PAPILLOMAVIRUS

Rattrapage élargi jusqu'à 26 ans révolus

Le rattrapage par Gardasil 9 est recommandé chez les femmes **et** les hommes jusqu'à 26 ans révolus, quelle que soit l'orientation sexuelle. Pris en charge à 65 % par l'Assurance Maladie. Schéma de rattrapage à 3 doses (0, 2 et 6 mois). Pensez à la cohorte des 19-26 ans, hors du cadre scolaire.

ROUGEOLE

Obligation d'immunisation des soignants (votée)

La LFSS 2026 instaure une obligation d'immunisation contre la rougeole pour les professionnels et étudiants des secteurs sanitaire, médico-social et de la petite enfance, à l'entrée en formation ou en fonction. Attention : l'obligation est **votée mais pas encore applicable** — la liste des professions et les modalités seront fixées par un décret attendu courant 2026. À anticiper : vérifier son propre statut et celui des nouvelles recrues.

COMPÉTENCES VACCINALES

Prescription et administration élargies

Le cadre des compétences vaccinales des infirmiers, pharmaciens et sages-femmes est stabilisé : prescription et administration de la plupart des vaccins du calendrier dès 11 ans, selon les conditions en vigueur. Un vrai levier pour la couverture vaccinale de proximité.

Pour structurer cette pratique et la valoriser en DPC / FIF-PL, Camorra propose des formations **Vaccination** dédiées aux infirmiers et aux pharmaciens, 100 % en ligne et finançables. → camorra.fr